

1. Objet

L'objet des présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation est de définir les modalités, conditions et procédures pour :

- L'inscription (la souscription initiale et le renouvellement) et l'exploitation de *Services* de navigation connectée ("**Navigation Connectée**") et/ou,
- L'inscription (la souscription initiale et le renouvellement) et l'exploitation d'un service informatif relatif aux radars et zones accidentogènes (le "**Service d'Alerte**"), sous réserve du domaine d'application ou de la disponibilité en fonction du pays (cf. Article 4.2.2 ci-après).

Dont chacun porte un nom spécifique en fonction de la *Marque* du *Véhicule* acheté, tel qu'indiqué en Annexe 1.B.1 ci-après, mais qui sont individuellement et collectivement appelés les "**Services**" (si applicable) dans les présentes *Conditions Générales*. Ces *Services* sont fournis par le *Constructeur* (tel que défini à l'Article 2 ci-après) et sont destinés à être utilisés avec le *Véhicule* acheté, celui-ci étant l'un de ceux offerts par les *Marques* du *Constructeur* énumérées en Annexe 1. B.1.

Les présentes *Conditions Générales* s'appliquent aux *Services*, qu'ils soient souscrits séparément, comme un ensemble ou comme *Service* avec option (en ce compris le renouvellement) avec des variations en fonction du *Service*.

Lorsqu'une personne s'abonne aux *Services*, le *Contrat* est conclu entre le *Constructeur* et cette personne (le "**Client**" ou "**Vous**", tel que défini à l'Article 3.1 ci-après) et comporte :

- Les présentes *Conditions Générales* de vente et d'utilisation, en ce comprises les Annexes 1.A et 1.B et, le cas échéant,
- La souscription qui figure en ligne sur le *Connect Store des Marques de Véhicules* concernés, tel qu'indiqué en Annexe 1.B.2 (le "**Connect Store des Marques**"), et
- La *Déclaration de Confidentialité*, figurant en Annexe 2,

(Ci-après dénommé le "**Contrat**").

Le formulaire de souscription indique si le *Client* a souscrit ou renouvelé la *Navigation Connectée* uniquement ou s'il a souscrit ou renouvelé la *Navigation Connectée* et les *Service d'Alerte*, qu'il soit souscrit aux *Services d'Alerte* comme un ensemble avec les services de *Navigation Connectée* ou que les *Service d'Alerte* constituent une option supplémentaire.

Nous Vous recommandons de lire attentivement les *Conditions Générales* et politiques applicables qui constituent le présent *Contrat*, en ce compris notre *Déclaration de Confidentialité*, avant d'utiliser les *Services*. Si *Vous* utilisez les *Services* d'un tiers, *Vous* reconnaissez que les conditions de *Service* applicables mises à disposition par ce tiers constituent un accord contraignant uniquement entre *Vous* et ce tiers, et non entre *Vous* et le *Constructeur*, et que *Nous* agissons uniquement comme intermédiaire entre *Vous* et ce tiers. *Nous* ne sommes pas responsables des conditions de *Service* mises à disposition par ce tiers, en ce compris tout fournisseur de *Services* sans fil, et *Nous* n'avons aucune obligation ou responsabilité en vertu de ces conditions de *Service*.

2. Entreprise fournissant les Services

Les *Services* sont fournis par PSA Automobiles S.A., ayant son siège social au 2-10 Boulevard de l'Europe 78300 Poissy, France, ou toute autre filiale de *Stellantis* tel qu'il pourrait être notifié occasionnellement (le « **Constructeur** » ou « **Nous** »).

L'unité de navigation et l'écran tactile sont originellement fournis comme partie intégrante du *Véhicule* par le point de vente du *Véhicule* dans le réseau du *Constructeur* nommé sur le formulaire de commande du *Véhicule* (le "**Revendeur**").

Nous acceptons de mettre les *Services* à votre disposition, pour autant que *Vous* acceptiez les présentes *Conditions Générales*.

3. Modalités et conditions de Souscription – Durée – Renouvellement

3.1. – Conditions de souscription

Le *Client*, qui est le propriétaire officiel ou le locataire à long terme du *Véhicule* d'une *Marque* du *Constructeur*, techniquement admissible et équipé d'un *Système de navigation* embarqué et d'un écran tactile (le "**Véhicule**"), peut souscrire aux *Services*.

Il est nécessaire de bénéficier des *Services de Navigation Connectée* pour souscrire au *Service d'Alerte*.

En raison des particularités nationales pouvant impacter le contenu des *Services*, il doit être souscrit aux *Services* dans le pays de résidence du *Client*.

3.2. – Modalités de souscription – Durée – Renouvellement

En cas d'achat d'un nouveau *Véhicule* équipé d'un système de navigation embarquée et d'un écran tactile de série ou en option, les *Services* sont fournis sans coût additionnel pour une durée de 36 (trente-six) mois.

Cette offre s'applique à tout *Véhicule* ayant moins de 36 (trente-six) mois, à compter du premier jour de la période de garantie *Constructeur* du *Véhicule* neuf, telle qu'indiquée sur le certificat d'immatriculation, et uniquement s'il n'a pas encore été souscrit à cette offre auparavant pour ce *Véhicule*.

Lorsque le *Véhicule* a moins de 36 (trente-six) mois à compter du premier jour de la période de garantie *Constructeur* du *Véhicule* neuf, telle qu'indiquée sur le certificat d'immatriculation, et qu'une offre a déjà été souscrite auparavant pour ce *Véhicule*, *Vous* bénéficierez de la période restante de cette offre.

Durant cette période de 3 (trois) ans, les *Services* seront automatiquement résiliés si le(s) réseau(x) de communication qui les supporte(nt) n'est / ne sont plus disponible(s) ou sature(nt) excessivement suite à la désactivation du réseau 2G et/ou 3G et/ou 4G du fait des opérateurs de téléphonie mobile. Cette résiliation sera communiquée sur les sites internet du *Constructeur* dans un délai minimal de 30 (trente) jours avant le terme des *Services*.

Lorsque les *Services* ne sont pas fournis comme un ensemble et en cas de disponibilité commerciale, le *Client* a la possibilité de souscrire, à tout moment, au *Service d'Alerte* comme option pour une période de 12 (douze) mois pour un coût additionnel sauf si le(s) réseau(x) de communication qui le supporte(nt) n'est / ne sont plus disponible(s) suite à la désactivation du réseau 2G et/ou 3G et/ou 4G du fait des opérateurs de téléphonie mobile.

Pour un coût additionnel, le *Client* peut renouveler les *Services* pour 12 (douze) mois supplémentaires lorsque la période de souscription initiale arrive à son terme, sauf si le(s) réseau(x) de communication qui les supporte(nt) n'est / ne sont plus disponible(s) suite à la désactivation du réseau 2G et/ou 3G et/ou 4G du fait des opérateurs de téléphonie mobile.

Durant cette période de 12 (douze) mois, les *Services* seront automatiquement résiliés si le(s) réseau(x) de communication qui les supporte(nt) n'est / ne sont plus disponible(s) ou sature(nt) excessivement suite à la désactivation du réseau 2G et/ou 3G et/ou 4G du fait des opérateurs de téléphonie mobile. En cas de résiliation, le *Constructeur* en informera le *Client* dans un délai minimal de 30 (trente) jours avant le terme des *Services* et procédera à un remboursement prorata temporis en fonction de la durée d'utilisation des *Services*.

Le *Connect Store des Marques* est un site internet administré par le *Constructeur* sur lequel le *Client* peut souscrire ou renouveler les *Services* ou souscrire à des *Services*, des applications ou des fonctionnalités additionnelles. Le *Connect Store des Marques* est mis à jour régulièrement avec de nouveaux *Services*, applications et fonctionnalités.

Les *Conditions* des *Services* peuvent être modifiées lors d'un renouvellement et le *Client* est invité à en approuver la nouvelle version.

4. Description des Services

4.1. – Dispositions Générales

Les *Services* consistent en l'accès à bord du *Véhicule* aux *Services* décrits à l'Article 4.2 ci-après, au moyen de l'écran tactile embarqué.

Le *Client* s'engage à respecter les termes du *Contrat* ainsi que l'obligation de limiter son utilisation des *Services* à un usage privé normal, et conformément aux lois et règlements en vigueur et aux droits des tiers. Les *Services* sont uniquement destinés à fournir des informations personnelles au *Client*. Aucune utilisation commerciale des données présentées dans le cadre des *Services*, même partielle, par le *Client* n'est autorisée.

Si le *Constructeur* considère que votre utilisation des *Services* est si excessive qu'elle interfère ou pourrait interférer avec la capacité du *Constructeur* à fournir des *Services* de haute qualité à ses autres souscripteurs en temps utile, ou si le *Constructeur* considère que votre utilisation constitue une nuisance, ou une utilisation abusive, ou est autrement non-conforme aux exigences des présentes *Conditions Générales*, le *Constructeur* peut, de sa seule discrétion, suspendre ou résilier, sans préavis, tout ou partie des *Services* qui *Vous* sont fournis.

Pour obtenir plus d'informations sur le contenu, les modalités, les *Conditions Générales* et les procédures d'utilisation des *Services*, le *Client* peut se reporter aux FAQ en suivant le lien figurant en Annexe 1.B.2 ou contacter le *Centre de Contact Client* (dont les coordonnées figurent en Annexe 1.B.3 ci-après).

Les *Services* impliquent la géolocalisation du *Véhicule*. Étant entendu que cela limite la fourniture des *Services*, *Vous* pouvez désactiver la géolocalisation du *Véhicule* à tout moment gratuitement, en suivant les procédures décrites dans la documentation technique du *Véhicule* ou en contactant le *Centre de Contact Client* (dont les coordonnées figurent en Annexe 1.B.3 ci-après). Le *Client* est informé et accepte qu'en cas de désactivation du dispositif de partage des données, certains *Services* ne pourront être fournis. Le *Client* devra réactiver le dispositif pour accéder aux *Services* concernés.

Les *Clients* s'engagent à informer toute personne utilisant les *Services* ou présentes dans le *Véhicule* que des données (notamment de géolocalisation) sont collectées et partagées. Le *Client* est informé qu'il est responsable de l'effacement de toutes les données le concernant qu'il a saisies et stockées dans le système du *Véhicule*.

4.2. – Description des Services

Le *Client* acquiert le droit d'utiliser les *Services* décrits ci-après pour la période souscrite.

4.2.1. – Navigation Connectée

La *Navigation Connectée* comprend les fonctionnalités suivantes, étant entendu que ces informations sont collectées par *TOMTOM SALES B.V.*, une société néerlandaise dont le siège social est situé au *154 De Ruijterkade, 1011AC, Amsterdam, Pays-Bas* ("l'*Éditeur de Services*") ou par tout tiers désigné ou employé par l'*Éditeur de services*.

• Trafic en ligne :

Ce *Service* permet d'afficher les conditions de circulation en temps quasi-réel, étant entendu que ces informations sont collectées par l'*Éditeur de Services*. Les conditions de circulation sur l'itinéraire prévu sont résumées uniquement lorsque le *Système de navigation* est utilisé en mode visualisation de la conduite.

Lorsque l'option de gestion du trafic est en mode manuel ou semi-automatique, les utilisateurs peuvent se voir proposer des itinéraires alternatifs en cas d'évolution des conditions de circulation sur l'itinéraire prévu. En mode automatique, l'itinéraire est automatiquement recalculé en temps réel en cas d'évolution des conditions de circulation sur l'itinéraire planifié.

• Météo locale :

Ce *Service* permet d'afficher les prévisions météorologiques le long de l'itinéraire du conducteur et à destination, ainsi que sur la carte du *Système de navigation du Véhicule*, étant entendu que ces informations sont collectées par l'*Éditeur de Services*.

• Informations sur le stationnement :

Ce *Service* permet d'afficher les parkings le long de l'itinéraire du conducteur et à destination, ainsi que sur la carte du *Système de navigation du Véhicule*, étant entendu que ces informations sont collectées par l'*Éditeur de Services*.

Pour chaque parking, les places libres et les prix sont indiqués, étant entendu que ces informations sont collectées par l'*Éditeur de Services*.

• Prix du carburant :

Ce *Service* permet d'afficher les stations-service le long de l'itinéraire du conducteur et à destination, ainsi que sur la carte du *Système de navigation du Véhicule*.

L'emplacement des stations-service et le dernier prix disponible des carburants sont affichés à titre indicatif uniquement, étant entendu que ces informations sont collectées par l'*Éditeur de Services*.

• Points de recharge :

Ce *Service* permet l'affichage en temps réel des bornes de recharge compatibles à proximité et du nombre de prises disponibles le long de l'itinéraire du conducteur et à destination, ainsi que sur la carte du *Système de navigation du Véhicule*, étant entendu que ces informations sont collectées par l'*Éditeur de Services*.

• Recherche en ligne de PI (Points d'Intérêt) :

Ce *Service* permet de trouver une adresse parmi différentes catégories de points d'intérêt le long de l'itinéraire du conducteur et à destination, ainsi que sur la carte du *Système de navigation du Véhicule*.

Pour les *services d'information sur le stationnement, sur le Prix des carburants, les Points de Recharge et la recherche de Points d'Intérêt en ligne*, les utilisateurs peuvent cliquer sur le point d'intérêt de leur choix pour le sélectionner comme destination ou, si le numéro de téléphone est disponible, passer un appel, à condition d'avoir préalablement connecté leur smartphone via Bluetooth ou en utilisant la fonction Mirroring de leur smartphone disponible entre autres via Apple CarPlay™ ou Android Auto™. Ils peuvent également entrer les coordonnées du point d'intérêt dans la base de données cartographiques du *système de navigation du Véhicule*.

Des mises à jour cartographiques et logicielles pour le *Système de navigation* peuvent être mises à disposition régulièrement par le *Constructeur* ou par l'*Éditeur de Services* et peuvent être mises à jour gratuitement par le *Client* en suivant le processus décrit sous le lien figurant en Annexe 1. B.2.

4.2.2. – Service d'Alerte

Ce *Service* permet d'afficher les radars, zones de danger ou zones à risque présentes sur l'itinéraire du conducteur (cf. Article 5.2.1 ci-après). Une alarme sonore et visuelle est émise lorsque le conducteur s'approche d'une zone dangereuse où il doit particulièrement faire preuve d'attention.

Ce *Service* permet également aux automobilistes de se porter mutuellement assistance en signalant les dangers présents sur la route. Dans la mesure où ces données sont fournies par d'autres utilisateurs du *Service*, il est rappelé qu'elles ne sont données qu'à titre indicatif et que le *Constructeur* ne garantit ni leur exhaustivité ni leur exactitude.

Il est possible que le *Service d'Alerte* ne soit pas disponible sur tous les territoires et dans toutes les juridictions, et certaines autorités peuvent, pour des raisons légales, restreindre ou interdire l'utilisation de tout ou partie de ces *Services* sur certains territoires et dans certaines juridictions. Reportez-Vous à la liste des pays et juridictions dans lesquels le *Service d'Alerte* est disponible en Annexe 1.A ou contactez le *Centre de Contact Client* (dont les coordonnées figurent en Annexe 1.B.3 ci-après) pour plus d'informations. Pour éviter toute incertitude, le *Service d'alerte* peut également ne pas être disponible à l'achat dans certains territoires.

4.3. – Caractère indicatif des informations – Utilisation des Services par le Client

Les données accessibles via les *Services* sont fournies à titre indicatif uniquement et le *Constructeur* ne peut garantir leur exhaustivité ou leur exactitude au moment de l'utilisation des *Services*. Le *Client* reconnaît que les données cartographiques, en raison de leur nature, ne peuvent jamais représenter pleinement l'état réel du réseau routier à un moment donné. En cas de divergence entre les informations fournies par les *Services* et les informations réelles sur le terrain, les utilisateurs sont tenus de suivre ces dernières, notamment tous les détails affichés sur les panneaux de signalisation (rues à sens unique, panneaux de limitation de vitesse, etc..)

Lorsqu'il utilise les *Services*, l'utilisateur doit tenir compte de l'état général du *Véhicule* et de son équipement, de l'état de la route et des conditions météorologiques. Dans tous les cas, il incombe à l'utilisateur de respecter le code de la route ainsi que les règles de sécurité routière et, de ce fait, s'abstenir d'utiliser certaines fonctionnalités qui pourraient enfreindre ces exigences.

L'utilisateur est également tenu de vérifier la réglementation relative à l'utilisation des données des *Services* dans le pays dans lequel il se trouve.

Certains *Services* ou une partie de ces *Services* pourraient ne pas être disponibles sur tous les territoires et dans toutes les juridictions, et certaines autorités pourraient, pour des raisons légales, restreindre ou interdire l'utilisation de tout ou partie des *Services* sur certains territoires et dans certaines juridictions. Reportez-Vous à la liste des pays et juridictions dans lesquels les *Services* spécifiques sont disponibles en Annexe 1.A ou contactez le *Centre de Contact Client* (dont les coordonnées figurent en Annexe 1.B.3 ci-après) pour plus d'informations.

4.4. – Modifications du contenu des *Services*

Le *Constructeur* peut proposer des modifications aux *Services*. L'accès à ces modifications et mises à jour peut éventuellement être subordonné à l'acceptation expresse par le *Client* d'une nouvelle version des présentes *Conditions*.

Le *Client* est informé du fait que les *Services* peuvent être modifiés en cas de modification de la réglementation ou de la législation qui l'exigerait.

Si *Vous* souhaitez entreprendre toute autre utilisation licite d'un *Service* qui *Vous* semble ne pas être référencée, veuillez *Nous* consulter au préalable afin de vérifier qu'une telle utilisation est expressément autorisée, afin d'éviter que *Vous* n'encouriez une responsabilité à notre égard pour une utilisation potentiellement interdite.

Nous ne sommes pas obligés de fournir une maintenance ou un support quelconque, technique ou autre, pour les *Services*. Si *Nous* fournissons une maintenance ou un support pour les *Services*, *Nous* pouvons arrêter cette maintenance, ce support ou ces *Services* à tout moment.

5. Accès aux *Services* et conditions d'utilisation

5.1. – Accès aux *Services*

5.1.1. – Modalités et conditions d'accès

Les *Services* sont accessibles via l'un des deux modes de connectivité décrits ci-après.

Veuillez noter que le *Client* ne peut modifier les modes de connectivité, dans la mesure où ils font partie de l'équipement du *Véhicule*.

• Connectivité via l'équipement *Connect Box* dans le cas où le *Véhicule* en est équipé :

L'équipement *Connect Box* comprend une carte SIM intégrée et inclut la transmission des données nécessaires pour accéder aux *Services*.

• Connectivité via le smartphone du *Client* dans le cas où le *Véhicule* n'est pas équipé de l'équipement *Connect Box* :

Pour utiliser ce mode de connectivité, le *Client* doit disposer d'un smartphone compatible et d'un forfait de partage de données par Internet mobile de 100 (cent) Mb par mois au minimum. Selon les dispositions du *Contrat* signé par le *Client* avec son opérateur de téléphonie mobile, des frais supplémentaires peuvent être facturés au *Client*, notamment des frais d'itinérance (frais de roaming) dans le cas où le *Client* quitte le pays ou l'Union européenne.

Le *Client* est tenu de vérifier au préalable auprès de son opérateur de téléphonie mobile qu'il dispose d'un smartphone compatible et d'un forfait permettant l'utilisation des données du smartphone par les applications du *Véhicule*. La liste des smartphones compatibles Bluetooth est disponible sur le site web du *Constructeur*.

Pour autant qu'il remplisse les conditions susmentionnées, pour activer les *Services*, le *Client* doit connecter son smartphone au *Système de navigation* du *Véhicule*, en utilisant le Wi-Fi, le Bluetooth ou l'USB.

Chaque fois que les *Services* sont utilisés, le *Client* doit s'assurer, avant de conduire, que son smartphone est activé et connecté au *Véhicule*, soit par Wi-Fi, Bluetooth ou USB, en mode de partage de données d'Internet mobile.

Pour obtenir plus d'informations concernant le processus de connexion du smartphone au *Système de navigation* du *Véhicule*, le *Client* est tenu de se référer au manuel de son *Véhicule*.

Le *Client* est informé de ce que des restrictions d'utilisation peuvent être appliquées s'il utilise son smartphone pour accéder aux *Services* en même temps qu'il utilise les fonctionnalités d'Apple CarPlay™ ou d'Android Auto™, selon le logiciel de son smartphone, permettant à l'utilisateur d'afficher certaines des applications de son smartphone sur l'écran tactile du *Véhicule*.

5.1.2. – Activation

En moyenne, les *Services* seront activés et disponibles dans l'heure qui suit la souscription, mais cette durée peut varier dans les faits. La disponibilité effective des *Services* suppose que les conditions prévues à l'Article 5.2.2 ci-après soient remplies.

5.2. – Conditions d'Utilisation des *Services*

5.2.1. – Territoire

Les *Services* sont accessibles dans les pays énumérés en Annexe 1.A, sous réserve de la couverture du réseau de téléphonie mobile.

Veuillez noter qu'il est possible que le *Service d'Alerte* ne soit pas disponible sur certains territoires comme mentionné en Annexe 1.A

Conformément à la législation locale en vigueur, les informations fournies dans le cadre des *Services* sont les suivantes :

• En France :

Les limitations de vitesse en vigueur, les sections de route dangereuses (notamment les sections à forte densité de trafic, les « points noirs » accidentogènes, dont certains peuvent faire l'objet de contrôles de vitesse, non signalés comme tels), les zones de danger spécifiques (notamment en cas d'obstacles à la circulation, les passages à niveau dangereux, les dangers temporaires), les encombrements, les accidents, les incidents, les travaux routiers.

• En Suisse et en Allemagne :

Limitations de vitesse en vigueur, obstacles, embouteillages, accidents, incidents, travaux routiers.

• Dans les autres pays :

Radars fixes et mobiles, limitations de vitesse en vigueur, obstacles, embouteillages, accidents, incidents, travaux routiers.

5.2.2. – Conditions de transmission des données

Les informations fournies dans le cadre des *Services* ne peuvent être transmises que si les conditions suivantes sont remplies :

- Le moteur du *Véhicule* doit être en marche et le *Véhicule* doit se trouver dans l'un des pays énumérés en Annexe 1.A, sous réserve de couverture par un opérateur de téléphonie mobile (sans que des limitations techniques, atmosphériques ou topographiques ne viennent perturber ladite couverture).
- Si le moteur ne tourne pas ou si le *Véhicule* ne se trouve pas dans l'un des pays susmentionnés ou si le *Véhicule* se trouve dans une zone non couverte par le réseau d'un opérateur de téléphonie mobile, l'information est acquise et renvoyée lors du prochain démarrage du moteur dans l'un des pays couverts, sous réserve de couverture par un opérateur de téléphonie mobile ;
- L'utilisateur a activé le dispositif de partage des données du *Système de navigation*, dans la mesure où cela est nécessaire à la fourniture des *Services* ; et
- En cas de connectivité via la *Connect Box*, les *Services* ne peuvent fonctionner si la *Connect Box* ou les composants nécessaires au fonctionnement des *Services* sont endommagés à la suite d'un accident, d'un vol ou de tout autre événement.

- En cas de connectivité via le smartphone de l'utilisateur, les Services ne peuvent pas fonctionner si les conditions reprises à l'article 5.1 ne sont pas remplies.

6. Prix – Modalités et conditions de paiement – Facturation

Sous réserve des dispositions de l'Article 3.1, il peut être souscrit aux Services en ligne sur le *Connect Store des Marques*.

Les prix des Services commandés en ligne sur le *Connect Store des Marques* sont ceux affichés sur le *Connect Store des Marques*. Les prix indiqués sont en euros et s'entendent taxe sur la valeur ajoutée comprise. Le Client peut payer les Services par le biais des options de paiement proposées sur le *Connect Store des Marques*.

7. Souscription et Renouvellement des Services en ligne

Lorsque le Client souscrit aux Services ou renouvelle son abonnement en ligne sur le *Connect Store des Marques*, le Contrat est formé de la manière indiquée ci-après :

- À l'issue de la procédure de commande sur le site internet du *Connect Store des Marques*, le Client souscrit une offre contraignante au Constructeur en vue de la conclusion du Contrat.
- Le Constructeur confirmera immédiatement la réception de la commande par l'envoi d'un e-mail au Client. Le mail de confirmation n'est envoyé au Client qu'à titre de confirmation de la réception de son offre et ne constitue pas encore un Contrat ; autrement dit, elle ne sera pas considérée comme une acceptation de l'offre du Client.
- Le Contrat ne prendra pas effet avant que le Constructeur n'ait confirmé son acceptation de la commande dans les 7 (sept) jours suivant la commande du Client, soit par courrier électronique, soit en activant le Service concerné dans le Véhicule. Le Constructeur informera le Client sans délai s'il n'accepte pas la commande.

8. Centre de Contact Client

Le Client peut contacter le Centre de Contact Client concerné (dont les coordonnées figurent en Annexe 1.B.3 ci-après) pour toute demande d'information ou plainte relative aux Services.

Le Constructeur s'efforcera de répondre aux réclamations du Client dans un délai raisonnable et déploiera tous les efforts possibles et raisonnables pour trouver une solution satisfaisante.

Si Nous devons Vous contacter afin de vérifier que le Constructeur respecte les dispositions et conditions du présent Contrat ; ou dans le cadre de la fourniture d'une amélioration ou d'un Service supplémentaire à ceux décrits dans le présent document ou dans le but d'obtenir des informations complémentaires de votre part en relation avec l'utilisation du Service, Nous le ferons en utilisant les coordonnées de contact que Vous Nous aurez fournies, y compris par courrier électronique.

9. Droit de rétractation et de résiliation

9.1. – Résiliation du Contrat

9.1.1. – Droit de rétractation du Contrat souscrit en ligne sur le *Connect Store des Marques*

Dans le cadre des Services payants et conformément aux dispositions de l'Art VI.47 du Code de Droit Économique, (ou l'article L.222-3, paragraphe 1, point g) du Code de la consommation au Grand-duché de Luxembourg), le Client qui est un consommateur a le droit de se rétracter du Contrat dans les 14 (quatorze) jours à compter du jour de la conclusion du Contrat sans donner de raison. Le délai de rétractation expire après 14 (quatorze) jours à compter du jour de la conclusion du Contrat, tel que décrit à l'Article 7 ci-avant.

Pour exercer son droit de rétractation, le Client doit informer le Constructeur via le Centre de Contact Client (cf. Article 9 ci-avant) de sa décision de se rétracter du Contrat par une déclaration écrite claire et non-équivoque (par exemple, une lettre envoyée par la poste ou un courrier électronique). Le Client peut utiliser le formulaire de rétractation figurant en Annexe 3, mais il n'est pas obligatoire d'utiliser ce formulaire. Pour respecter le délai de rétractation, le Client doit envoyer sa communication concernant l'exercice de son droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation, le cachet de la poste faisant foi.

Si le Client exerce son droit de rétractation, le Constructeur remboursera au Client tous les paiements reçus du Client (le cas échéant) pour les Services résiliés. Le Constructeur effectuera le remboursement sans délai indu, et au plus tard 14 (quatorze) jours après le jour où le Constructeur est informé par le Client de sa décision de se rétracter du Contrat. Le Constructeur effectuera le remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client pour la transaction initiale, sauf si le Client a expressément marqué son accord sur un autre moyen ; en tout état de cause, le Client n'encourt aucun frais du fait du remboursement.

9.1.2. – Mise à la casse du Véhicule ou indemnisation du Client par sa compagnie d'assurance suite au vol du Véhicule

Les Services prennent fin dans les cas suivants : mise à la casse du Véhicule ou indemnisation du Client par sa compagnie d'assurance suite au vol du Véhicule.

Le Client doit alors en informer le Constructeur à l'adresse indiquée à l'Article 8 ci-avant.

Le Client est également tenu d'envoyer au Constructeur, à l'adresse ci-avant, les pièces justificatives (copie du certificat de mise à la casse ou de l'indemnisation par la compagnie d'assurance).

9.1.3. – Résiliation à l'initiative d'une partie

En cas de défaut de paiement des Services par le Client à l'échéance du délai de paiement ou en cas de violation du Contrat par le Client (notamment en cas d'utilisation des Services au-delà de l'usage privé normal ou en cas d'utilisation des Services contraire aux lois et règlements en vigueur), le Constructeur aura la faculté de :

- Suspendre tout ou partie de la fourniture de Services avec effet immédiat en cas de manquement grave ;
- Résilier tout ou partie des Services si le Client ne remédie pas à son manquement dans les 10 (dix) jours suivant l'envoi par le Constructeur au Client d'une notification écrite l'invitant à se conformer au Contrat.

Le Client pourra également résilier le Contrat en cas de manquement du Constructeur si celui-ci ne remédie pas à son manquement dans les 10 (dix) jours suivant l'envoi par le Client d'une notification écrite invitant le Constructeur à se conformer au Contrat.

9.1.4. – Notre droit de mettre fin à la fourniture de Services

Dans la mesure permise par la loi et sauf interdiction légale, Nous Nous réservons le droit de mettre fin à votre participation ou à votre accès à tout ou partie des Services et au présent Contrat si Vous avez violé le présent Contrat. Par exemple, Nous Nous réservons le droit de résilier le présent Contrat immédiatement si : (i) Vous violez une obligation découlant du présent Contrat ; (ii) une personne ou une partie agissant par, pour ou de concert avec Vous pose un acte incompatible avec le présent Contrat ; (iii) Vous Vous engagez dans, encouragez ou participez à une conduite illégale, trompeuse ou frauduleuse de quelque manière que ce soit en rapport avec le présent Contrat ou l'un des Services ; ou (iv) Vous n'acceptez pas les modifications au présent Contrat qui pourraient intervenir.

10. Dysfonctionnement des Services

Si le Client constate un dysfonctionnement des Services, il est tenu de :

- S'assurer qu'il s'agit bien d'un dysfonctionnement et non d'une erreur de l'utilisateur, en se référant à la documentation technique du Véhicule et/ou aux FAQ sur le site internet du Constructeur ;
- Dans les autres cas, contacter le Centre de Contact Client concerné (dont les coordonnées figurent en Annexe 1.B.3.).

11. Force Majeure

Aucune des parties ne sera considérée comme agissant en violation du présent Contrat, ni responsable d'un retard ou d'un défaut dans l'exécution de l'une quelconque de ses obligations au titre du présent Contrat si ce retard ou ce défaut résulte de cas de force majeure.

Qu'ils soient retenus ou non comme cas de force majeure par les juridictions belge et luxembourgeoise, les événements suivants seront expressément considérés comme cas de force majeure :

- Un ordre des autorités publiques imposant la suspension totale ou partielle des prestations supportant les *Services* de l'opérateur de téléphonie mobile ; ou
- Un dysfonctionnement total ou partiel résultant de perturbations ou d'interruptions des moyens de communication supportant les *Services* fournis par les opérateurs de téléphonie mobile ; ou
- Des conflits collectifs du travail chez le *Constructeur* ou le *Prestataire*.

12. Limitations – Responsabilités

12.1. – Limitations des Services

Sans préjudice aux provisions de l'Article 3 (Souscription – Durée), la performance des *Services* peut être affectée si le(s) réseau(x) de communication qui les supporte(nt) sature(nt) excessivement suite à la désactivation du réseau 2G et/ou 3G et/ou 4G du fait des opérateurs de téléphonie mobile.

La couverture réelle des réseaux de téléphonie mobile, la topographie du lieu et les conditions atmosphériques peuvent, en certains lieux et à certains moments, impliquer une limitation à l'exploitation des *Services*, échappant à tout contrôle du *Constructeur*.

Bien que le *Constructeur* fournisse tous les efforts possibles pour assurer la disponibilité des *Services*, il ne garantit pas que les *Services* seront fournis sans interruption ou fonctionneront sans erreur.

Le *Constructeur* n'engage aucune responsabilité quant à l'exactitude ni l'intégralité des informations transmises dans le cadre des *Services*.

12.2. – Responsabilité

12.2.1. – Clients Particuliers

Les dispositions suivantes s'appliquent lorsque le *Client* est un consommateur.

Le *Client* est responsable de l'utilisation des *Services* et, de ce fait, assume seul l'entière responsabilité de toute violation des droits des tiers et, notamment, mais sans s'y limiter, de toute violation des libertés ou de la vie privée qui pourrait résulter de l'utilisation des *Services* par lui ou par les utilisateurs du *Véhicule*.

Le *Constructeur* n'engage aucune responsabilité en cas d'utilisation des *Services* par le *Client* d'une manière contraire aux lois du pays dans lequel ils sont utilisés, en cas d'utilisation incorrecte ou illicite des *Services* par le *Client* ou par des tiers.

De même, le *Constructeur* n'est pas responsable de toute interruption des réseaux de communication permettant l'accès aux *Services*, de l'indisponibilité totale ou partielle des *Services* du fait d'un opérateur de téléphonie mobile, ou des problèmes liés à la sécurité des transmissions du fait de l'opérateur de téléphonie mobile.

En cas de non-respect des présentes dispositions par le *Constructeur*, le *Constructeur* est responsable des pertes ou dommages subis par le *Client* qui sont le résultat prévisible de sa violation du *Contrat* ou de la négligence du *Constructeur*, mais le *Constructeur* n'est en aucun cas responsable des pertes ou dommages qui ne sont pas prévisibles. Les pertes ou dommages sont considérés comme étant prévisibles s'ils sont une conséquence évidente de la violation du *Contrat* par le *Constructeur* ou s'ils ont été envisagés par le *Client* et le *Constructeur* au moment de la conclusion du présent *Contrat*. Par conséquent, *Nous* n'engageons aucune responsabilité envers *Vous* pour toute perte de profit, perte d'activité, interruption d'activité, dommages indirects, dommages consécutifs ou perte d'opportunité commerciale.

Le *Constructeur* fournit le *Service* uniquement pour un usage personnel et privé. Le *Client* s'engage à ne pas utiliser le *Service* à des fins commerciales, d'affaires ou de revente, et le *Constructeur* n'engage aucune responsabilité envers le *Client* pour toute perte de profit, perte d'affaires, interruption d'activité ou perte d'opportunité commerciale. Le *Service* est donc destiné à n'être utilisé qu'à des fins d'orientation et d'information générales uniquement, et non à des fins d'enregistrement formel des données, dans la mesure où il existe toujours un risque de perte ou d'altération des données, de sorte que le *Constructeur* ne fournit aucune garantie que les données que *Vous* enregistrez dans le cadre des *Services* soient disponibles à tout moment.

12.2.2. – Clients Professionnels

Les dispositions suivantes s'appliquent lorsque le *Client* achète les *Services* autrement qu'en tant que consommateur :

Lorsque le *Client* n'est pas un consommateur, hormis le cas du dol ou de la faute grave du *Prestataire*, le *Constructeur* n'est pas responsable envers le *Client*, sur le plan contractuel, extracontractuel (en ce compris, sans limitation, sa négligence) et/ou en cas de manquement à une obligation légale, de toute perte ou de tout dommage que le *Client* pourrait supporter en raison d'un acte, d'une omission, d'une négligence ou d'un manquement (en ce compris sa négligence) dans l'exécution du *Contrat* par le *Constructeur* ou ses agents, pour un montant supérieur au prix total payé par le *Client* pour les *Services*.

Le *Constructeur* n'est pas responsable envers le *Client*, sur le plan contractuel, extracontractuel (en ce compris, sans limitation, sa négligence) et/ou en cas de manquement à une obligation légale, de toute perte de bénéfices, d'activité, de fonds de commerce, de réputation, de revenus ou d'opportunité commerciale, qu'elle soit directe ou indirecte, ni de toute autre perte indirecte ou subséquente (y compris économique) de quelque nature que ce soit que le *Client* pourrait supporter en raison d'un acte, d'une omission, d'une négligence ou d'un manquement (en ce compris sa négligence) dans l'exécution du *Contrat* par le *Constructeur* ou ses agents.

Aucune disposition des présentes *Conditions* ne peut être interprétée comme :

- Excluant la responsabilité non excusable de l'une ou l'autre des parties en cas de décès ou de dommages corporels causés par sa négligence ou par la négligence de ses préposés ou agents ; ou
- Excluant la responsabilité d'une des parties en cas de déclaration frauduleuse.

Toute référence à une loi ou à une disposition légale est réputée inclure les références à toute loi ou disposition légale qui la modifie, l'étend, la consolide ou la remplace et inclut tous les décrets, règlements et codes de pratique, instruments ou autres textes législatifs subordonnés pris en vertu de celle-ci et toute condition qui s'y rattache.

13. Données personnelles

En ce qui concerne le *Client* qui est un particulier, la collecte et le traitement des données à caractère personnel sont régis par les dispositions de la *Déclaration de Confidentialité* figurant en Annexe 2.

Tout *Client* qui est un employeur et qui fournit à ses employés des *Véhicules* équipés des *Services* s'assurera que ses employés respectent les droits et obligations des utilisateurs des *Services*. En conséquence, il s'engage à :

- Informer individuellement ses employés qui utilisent les *Services* du contenu des présentes *Conditions*, et en particulier de la *Déclaration de confidentialité* ;
- Informer individuellement ses employés qui utilisent les *Services* de l'existence de traitements contenant des données à caractère personnel les concernant, de la ou des finalités et caractéristiques exactes des *Services*, des destinataires des données enregistrées et de leur droit d'accès, d'opposition et de rectification de ces données conformément aux réglementations applicables ;
- Respecter la réglementation applicable en matière de géolocalisation des employés et plus généralement en matière de traitement des données à caractère personnel de ses employés conformément à la loi.

Tout *Client* propriétaire, gestionnaire ou utilisateur d'une flotte de *Véhicules* équipés des *Services* veillera à ce que ses *Clients* respectent les droits et obligations des utilisateurs des *Services*. En conséquence, il s'engage à :

- Informer les conducteurs de la flotte que les *Services* sont disponibles, et à obtenir, conformément aux politiques de sa société, autant de consentements qu'il est légalement nécessaire afin que ledit conducteur puisse conduire le *Véhicule* conformément à la législation locale ;

- Informer individuellement ses *Clients* qui utilisent les *Services* du contenu des présentes *Conditions*, et en particulier de la *Déclaration de confidentialité* ;
- Informer individuellement ses *Clients* qui utilisent les *Services* de l'existence de traitements contenant des données personnelles les concernant, des finalités et caractéristiques exactes des *Services*, des destinataires des données enregistrées et de leurs droits d'accès, d'opposition et de rectification de ces données conformément aux réglementations applicables ;
- Respecter la réglementation applicable en matière de géolocalisation des *Clients* et plus généralement en matière de traitement des données à caractère personnel de ses *Clients* conformément à la loi.

14. Cession du Contrat

14.1. En cas de revente du *Véhicule*, le *Client* peut céder le *Contrat* au tiers acheteur à titre onéreux ou gratuit et les *Services* seront alors transférés pour le reste de la période prévue à l'Article 3.2. Comme condition à la poursuite du *Service*, le *Client* s'engage à informer l'acheteur du *Véhicule* que le *Véhicule* est équipé d'un *Système de navigation* avec, entre autres, la capacité de géolocalisation du *Véhicule* et le mode de connectivité applicable, et plus généralement à l'informer des conditions d'utilisation des *Services* et à lui fournir les documents associés.

Dans le cas où, à la demande du *Client*, la géolocalisation sur le *Véhicule* a été désactivée, le *Client* doit informer l'acquéreur du *Véhicule* de l'état réel de la configuration des *Services* ainsi que de la procédure à suivre avec un membre du réseau agréé du *Constructeur* afin de modifier la configuration de ces *Services*, si nécessaire.

14.2. *Nous* pouvons céder le présent *Contrat* à une autre personne. *Nous* pouvons céder nos droits et obligations en vertu du présent *Contrat* à une autre entreprise (mais cela n'affectera pas vos droits et obligations). *Nous* *Vous* informerons toujours au préalable de la cession le cas échéant (soit par un avis général sur notre site web ou par courrier électronique). Si *Vous* n'êtes pas satisfait de la cession proposée, *Vous* pouvez *Nous* contacter pour mettre fin au *Contrat* à tout moment avant le transfert, en *Nous* écrivant (cf. Article 8 ci-avant).

15. Propriété Intellectuelle

Le *Constructeur* et ses fournisseurs restent les seuls titulaires de tous les droits de propriété intellectuelle et industrielle relatifs aux *Services*. Pour votre information, de nombreux éléments des *Services* sont protégés par les lois sur les droits d'auteur - les lois sur les marques - et les lois sur les brevets et les modèles.

Le *Constructeur* et ses fournisseurs concèdent au *Client* une licence d'utilisation des *Services* non-exclusive. Cette licence est concédée pour toute la durée de souscription aux *Services*.

Les éléments ainsi protégés appartiennent au *Constructeur*, à ses filiales et/ou aux tiers qui *Nous* ont autorisé à les utiliser. En conséquence, à l'exception de l'utilisation normale telle que prévue par les présentes *Conditions* (et de toute utilisation ou opération prescrite par la loi) : toute reproduction, représentation, adaptation, modification, incorporation, traduction ou commercialisation, en tout ou en partie, par tout procédé, sous quelque forme ou support que ce soit, de tout ou partie des *Services*, est interdite.

16. Mises à jour

Toute mise à jour ou modification des *Services* sera effectuée dans le respect des règles suivantes :

16.1. *Nous* pouvons proposer des mises à jour des *Services* régulièrement. Ces mises à jour peuvent contenir des améliorations de fonctionnalité, de performance, de compatibilité, de fiabilité ou de sécurité.

16.2. *Nous* pouvons également modifier les *Services* et notre *Déclaration de confidentialité* en ce qui concerne les *Services*, en *Vous* informant à l'avance des conditions mises à jour. Ces modifications peuvent être apportées pour des raisons qui peuvent notamment inclure : des changements dans les caractéristiques ou les fonctionnalités des *Services*, la conformité aux lois ou des changements dans notre modèle d'exploitation. Si *Vous* ne souhaitez pas accepter les *Conditions* mises à jour, *Vous* aurez la possibilité de cesser d'utiliser les *Services* à ce

moment-là et de mettre fin à votre *Contrat* en *Nous* écrivant (cf. Article 8 ci-avant).

Nous pouvons modifier le présent *Contrat* en *Vous* envoyant une notification ou en *Vous* demandant de lire et d'accepter une nouvelle version du *Contrat*. *Nous* pouvons *Vous* avertir en publiant une nouvelle version du *Contrat* sur le *Connect Store des Marques*. Si *Vous* n'êtes pas d'accord avec une modification, *Vous* ne pouvez pas utiliser les *Services*. Si *Vous* continuez à accéder ou à utiliser l'un des *Services* après notre notification, cette utilisation emportera acceptation du *Contrat* modifié de votre part.

17. Disposition additionnelles importantes

17.1. Séparabilité.

Si une clause ou une disposition du présent *Contrat*, ou de tout document qui y est incorporé par référence, est jugée contraire à la loi par un tribunal compétent, cette clause sera supprimée et séparée du présent *Contrat*, et les autres dispositions du présent *Contrat* ou l'utilisation de cette disposition envers des personnes ou des situations autres que celles pour lesquelles elle est déclarée invalide ou inapplicable ne seront pas affectées par suppression. Chaque disposition du présent *Contrat* sera valide et applicable dans la mesure permise par la loi et à moins que la loi ne l'interdise.

17.2. Renonciation.

Aucune disposition ou condition du présent *Contrat* ne fait l'objet d'une renonciation et aucune violation n'est excusée, sauf si cette renonciation ou ce consentement est donné par écrit et signé par la partie qui entend y renoncer ou y consentir. Aucun consentement ou renonciation d'une partie à une violation par l'autre partie, qu'il soit explicite ou implicite, ne constitue un consentement, une renonciation ou une cause d'excuse pour une violation différente ou ultérieure.

17.3. Références – Titres – Exemples.

Dans le présent *Contrat*, les titres des articles et des sections sont uniquement destinés à faciliter les références et ne seront pas pris en compte dans l'interprétation du présent *Contrat*. Les exemples donnés dans le présent *Contrat*, qui peuvent être précédés de "y compris", "par exemple", "tel que" ou d'autres termes similaires, sont uniquement destinés à illustrer le texte et ne sont pas limitatifs.

17.4. Personne d'autre que les parties n'a de droits au titre du présent *Contrat*. Le présent *Contrat* est conclu entre *Vous* et *Nous*. Aucune autre personne n'a le droit de faire valoir l'une quelconque de ses dispositions.

17.5. Même si *Nous* tardons dans l'exécution du présent *Contrat*, *Nous* pouvons toujours l'exécuter ultérieurement. Si *Nous* n'insistons pas immédiatement pour que *Vous* fassiez ce que *Vous* êtes tenu de faire en vertu des présentes dispositions ou si *Nous* tardons à prendre des mesures à votre rencontre suite à une violation du présent *Contrat*, cela ne signifie pas que *Vous* n'êtes pas tenu de prendre ces mesures et cela ne *Nous* empêchera pas de prendre des mesures à votre rencontre à une date ultérieure.

18. Droit Applicable

Les présentes *Conditions Générales* et tout litige ou réclamation découlant de ou en rapport avec celles-ci ou leur objet ou leur formation sont régis et interprétés conformément au droit belge.

19. Règlement des Litiges

19.1. En cas de litige ou de réclamation (en ce compris les litiges ou réclamations non contractuels) découlant du présent *Contrat*, de son objet ou de sa formation ou en rapport avec ceux-ci, les parties conviennent de recourir en priorité à des modes alternatifs de règlement des litiges, tels que la médiation.

L'une des parties doit adresser à l'autre partie une notification écrite du litige ; le *Constructeur* au *Client* via courrier électronique et le *Client* au *Constructeur* en utilisant les moyens de contact repris à l'article 8 ci-avant, en précisant la nature et les détails complets du litige ou de la réclamation. Le *Constructeur* et le *Client* s'efforcent de régler le litige ou la réclamation de bonne foi, par une procédure de médiation en désignant un médiateur selon les spécificités locales

Aucune des parties ne peut introduire de procédure judiciaire concernant tout ou partie du litige ou de la réclamation susmentionnée avant l'expiration d'un délai de 14 (quatorze) jours après la notification du litige ou de la réclamation à l'autre partie, et ce à condition que ce retard ne porte pas atteinte au droit d'introduire une procédure.

19.2. Si le litige ou la réclamation n'est pas réglé par la médiation dans les 14 (quatorze) jours suivant le début de la médiation ou dans un délai supplémentaire dont les parties peuvent convenir par écrit, chaque partie peut introduire une procédure judiciaire comme suit :

- a. Les *Clients* qui sont des *Clients* professionnels acceptent que les tribunaux de Bruxelles, Belgique soient exclusivement compétents pour régler tout litige ou toute réclamation (y compris les litiges ou réclamations non contractuels) découlant du présent *Contrat*, de son objet, de sa formation ou en relation avec ceux-ci.
- b. Les *Clients* qui ne sont pas des *Clients* professionnels conviennent que les tribunaux du domicile du *Client* seront exclusivement compétents pour régler tout litige ou toute réclamation (y compris les litiges ou réclamations non contractuels) découlant du présent *Contrat*, de son objet ou de sa formation ou en relation avec ceux-ci.

19.3. En outre, les litiges peuvent être soumis pour résolution sur la plateforme de résolution des litiges en ligne de la Commission européenne sous le lien <http://ec.europa.eu/consumers/odr/>

ANNEXE 1.A : TERRITOIRE

Le tableau suivant montre la couverture géographique des Services fournis par l'Éditeur de Services aux Clients qui s'y sont abonnés dans leur pays de résidence. Il s'applique aux déplacements à l'intérieur et à l'extérieur de ce pays de résidence.

PAYS INCLUS DANS LA COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE	INFO TRAFIC CONNECTÉE	RECHERCHE LOCALE	MÉTÉO LOCALISÉE	STATIONS DE CARBURANT	PARKING	AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE	POINTS DE RECHERCHE
Allemagne	X	X	X	X	X		X
Andorre	X	X	X	X	X	X	
Autriche	X	X	X	X	X	X	X
Belgique	X	X	X	X	X	X	X
Bulgarie	X	X	X	X	X	X	X (statique)
Croatie	X	X	X	X	X	X	X (statique)
Danemark	X	X	X	X	X	X	X
Espagne	X	X	X	X	X	X	X (statique)
Estonie	X	X	X		X	X	X (statique)
Finlande	X	X	X	X	X	X	X
France métropolitaine (Corse comprise)	X	X	X	X	X	X	X
Gibraltar	X	X	X			X	
Grèce	X	X	X	X	X	X	X (statique)
Hongrie	X	X	X	X	X	X	X (statique)
Irlande	X	X	X	X	X	X	X (statique)
Islande	X	X	X		X		X (statique)
Italie	X	X	X	X	X	X	X
Lettonie	X	X	X		X	X	X (statique)
Lichtenstein	X	X	X	X			
Lituanie	X	X	X		X	X	X (statique)
Luxembourg	X	X	X	X	X	X	X
Macedoine		X	X		X		X (statique)
Malte	X	X	X		X	X	X (statique)
Monaco	X	X	X	X	X	X	
Norvège	X	X	X	X	X	X	X
Pays Bas	X	X	X	X	X	X	X
Pologne	X	X	X	X	X	X	X (statique)
Portugal	X	X	X	X	X	X	X (statique)
République Tchèque	X	X	X	X	X	X	X (statique)
Roumanie	X	X	X	X	X	X	X (statique)
Royaume Uni	X	X	X	X	X	X	X
Russie	X	X	X	X	X	X	X (statique)
Saint Marin	X	X	X	X		X	
Slovaquie	X	X	X	X	X	X	X (statique)
Slovenie	X	X	X	X	X	X	X (statique)
Suède	X	X	X	X	X	X	X
Suisse	X	X	X	X	X		X
Turquie	X	X	X	X	X		X (statique)
Ukraine	X	X	X		X	X	X (statique)
Vatican	X	X	X			X	

ANNEXE 1.B : DÉTAILS DES MARQUES

1.B.1. – SERVICES

Les noms des Services en Belgique sont indiqués de manière suivante :

Marques	Navigation connectée / Service de navigation vconnectée	Service d'alerte	Navigation connectée avec service d'alerte
Citroën	Trafic en temps réel by TomTom Services	Zones de danger by TomTom Services	Pack de Navigation Connectée
Peugeot	Trafic en temps réel by TomTom Services	Zones de danger by TomTom Services	Pack de Navigation Connectée
DS	Trafic en temps réel by TomTom Services	Zones de danger by TomTom Services	Pack de Navigation Connectée
Opel	Navigation Connectée	Alerte de sécurité routière	Navigation Connectée Plus

1.B.2. – CONNECT STORE ET DÉTAILS DU SITE INTERNET POUR CHAQUE MARQUE

Les Connect Stores locaux des Marques et liens des sites internet spécifiques en Belgique sont indiqués de la manière suivante :

Marques	Connect Store des Marques	Lien du site internet pour la section FAQ (Article 4.1)	Lien du site internet pour les mises à jour de la carte (Article 4.2.1)	Lien du site internet pour l'application MyMarque
Citroën	https://services-store.citroen.be/fr-BE	https://citroen-be-fr.custhelp.com/	https://www.citroen.be/fr/prestations-apres-vente/applications-et-cartoographies/mise-a-jour-de-navigation.html	MyCitroën https://mycitroen-be.citroen.com/
Peugeot	https://services-store.peugeot.be/fr-BE	https://peugeot-be-fr.custhelp.com	https://www.peugeot.be/fr/prestations-apres-vente/application-et-cartographie/mise-a-jour-cartographie-gps.html	MyPeugeot https://fr.mypeugeot.be/
DS	https://services-store.dsautomobiles.be/fr-BE	http://dsautomobiles-be-fr.custhelp.com/	https://www.dsautomobiles.be/fr/service-s-ds/myds/mise-a-jour-de-cartographie.html	MyDS https://www.dsautomobiles.be/
Opel	https://connect.opel.be/fr-BE	https://connect.opel.be/fr-BE/node/26	https://opel.navigation.com/home/fr_FR/OpelEMEA/EUR	MyOpel https://my.opel.be/

1.B.3. – DONNÉES DE CONTACT DU CENTRE DE CONTACT CLIENT

Les coordonnées de contact en Belgique pour l'application de l'Article 8 sont les suivantes :

Centre de Contact Client		
Adresse internet	Adresse internet	Adresse internet
Citroën Belux S.A.	Avenue du Bourget, 20 – boîte 2 1130 Bruxelles Belgique	https://citroen-be-fr.custhelp.com/
Peugeot Belgique Luxembourg S.A.		https://peugeot-be-fr.custhelp.com
DS Automobiles BELUX		http://dsautomobiles-be-fr.custhelp.com/
Opel Belgium		https://www.opel.be/fr/a-propos-d-opel/customer-care/service-maintenance.html

ANNEXE 2 : DÉCLARATION DE CONFIDENTIALITÉ

Vos données personnelles seront traitées, pour la fourniture des *Services de Navigation Connectée*, par *Nous, PSA Automobiles S.A.*, société enregistrée en France, dont le siège social est situé au 2-10 boulevard de l'Europe 78300, Poissy, France, en tant que responsable du traitement.

Le traitement des données se fait conformément à l'art. 6 1 b) du Règlement général sur la protection des données (RGPD) et sur base de votre consentement, conformément à l'art. 6 1 a) du RGPD dans le cas où *Vous* fournissez des données de géolocalisation. Le traitement des données personnelles est effectué dans le but d'assurer la fourniture des *Services* tels que définis dans les conditions générales de la section 1.

En tant que responsable du traitement, *Nous* traitons vos données personnelles comme suit :

Données (Obligatoires marquées d'un *)	Finalité(s)
1. Numéro d'identification du <i>Véhicule</i> (VIN), début et arrêt du <i>Service</i> (durée).	Activation.
2. Prénom*, nom*, rue*, numéro*, code postal*, ville* du <i>Client</i> , début et arrêt du <i>Service</i> (durée).	Facturation.
3. NIU (numéro d'identification unique associé à l'écran tactile) *, géolocalisation du <i>Véhicule</i> *.	Fourniture des <i>Services</i> , tels que la <i>Navigation Connectée</i> en ce compris, par exemple, la circulation, les prévisions météo, les informations relatives au stationnement, le prix du carburant, la recherche en ligne de points d'intérêt.

Les éléments d'information sur les données marquées d'un astérisque (*) ci-avant sont obligatoires et nécessaires à la formation du *Contrat*. *Vous* êtes donc tenu de fournir ces données. Si *Vous* ne fournissez pas ces données, *Nous* ne pouvons pas fournir les *Services*.

Les données mentionnées aux Articles 1 et 2 ci-avant sont obtenues à partir des bases de données *Clients des Connect Store des Marques* et/ou des *MyMarque* respectifs, propriété de *PSA Automobiles S.A.*, 2-10 boulevard de l'Europe 78300, Poissy, France, afin de *Vous* fournir le *Service* après votre souscription au *MyMarque* respectifs et/ou au *Connect Store des Marques*.

Les données mentionnées aux Articles 1 et 2 ci-avant seront conservées pendant la période de prescription légale, à savoir 10 (dix) ans après la fin du *Service*. Les données mentionnées à l'Article 3 seront conservées pendant 24 (vingt-quatre) heures.

Géolocalisation pour la Navigation Connectée

Étant entendu que cela limitera la fourniture des *Services*, *Vous* pouvez désactiver la géolocalisation du *Véhicule* à tout moment, via le menu des paramètres du système. *Vous* pouvez réactiver les *Services* à tout moment.

Vous *Vous* engagez, sous votre seule responsabilité, à informer toute personne utilisant le *Véhicule* ou voyageant comme passager dans le *Véhicule* de la collecte et de la divulgation des données de géolocalisation.

Vous êtes responsable de l'effacement de toutes les données *Vous* concernant que *Vous* avez saisies et stockées dans le système du *Véhicule*.

Destinataires

Nous partageons vos données personnelles aux destinataires suivants pour les finalités suivantes :

Data	Finalité(s)	Destinataire(s)
NIU, géolocalisation du <i>Véhicule</i> .	Souscription aux <i>Services</i> et fourniture des <i>Services</i> .	TOMTOM SALES B.V., dont le siège est établi à 154 De Ruijterkade, 1011AC, Amsterdam, Pays-Bas.
Prénom, nom, rue, numéro, code postal, ville, début et arrêt du <i>Service</i> (durée).	Facturation.	HiPay SAS, 94 rue de Villiers, 92300 Levallois-Perret, France.
Prénom, nom, rue, numéro, code postal, ville, début et arrêt du <i>Service</i> (durée).	Gestion des <i>Services</i> .	Les Marques du Constructeur comme fournisseurs du <i>Service Client</i> : <ul style="list-style-type: none">Automobiles Peugeot, Automobiles Citroën, 2-10 boulevard de l'Europe, 78300 Poissy, France.Opel Automobiles GmbH, Bahnhofplatz, 65423 Rüsselsheim am Main, Allemagne.

Transfert transfrontalier de données

En règle générale, vos données personnelles ne sont pas transférées en dehors de la zone EMEA.

Vos droits

En tant que personne concernée, *Vous* disposez d'un droit d'accès, droit de rectification, droit de suppression (droit à l'oubli), droit de restriction du traitement des données, droit à la portabilité des données, droit d'opposition au traitement de vos données à caractère personnel en vertu de l'article 6 (1) (1e) ou (1f) du RGPD ou lorsque des données à caractère personnel sont traitées à des fins de marketing direct conformément au droit applicable.

Veuillez noter que les droits susmentionnés sont restreints par la loi et que *Nous* devons les respecter uniquement sous certaines conditions.

Si *Vous* souhaitez faire valoir les droits mentionnés ci-avant, veuillez *Nous* contacter à l'adresse privacyrights@mpsa.com.

Vos données personnelles peuvent être mises à jour par *Nous*, en tant que responsable du traitement des données, à tout moment (par exemple, changement d'adresse).

Vous pouvez également déposer une plainte auprès de l'Autorité de Protection des données. Pour exercer ce droit (Art. 77 RGPD), veuillez contacter :

<p>Pour la Belgique Autorité de protection des données Rue de la Presse, 35 1000 Bruxelles Belgique Téléphone: +32 (0)2 274 48 00 +32 (0)2 274 48 35 <i>e-mail</i> # <i>Global</i>: contact@apd-gba # <i>Délégué à la protection des données</i>: dpo@apd-gba.be Ou par internet à l'adresse suivante : https://www.autoriteprotectiondonnees.be/</p>	<p>Pour le Luxembourg Commission nationale pour la protection des données 15, Boulevard du Jazz L-4370 Belvaux Grand-Duché de Luxembourg Téléphone: (+352) 26 10 60 -1 Ou par internet à l'adresse suivante : https://cnpd.public.lu/</p>
--	---

Nous contacter

<p>PSA Automobiles S.A. 2-10, Boulevard de l'Europe 78300 Poissy France Les membres de la gestion se retrouvent au lien suivant : https://www.groupe-psa.com/en/automotive-group/governance.</p>

Pour des demandes plus détaillées, *Nous Vous* invitons à contacter le *Centre de Contact Client* concerné (dont les coordonnées figurent en Annexe 1.B.3 ci-avant).

Contacter le responsable du traitement des données :

<p>PSA Automobiles S.A. Responsable du traitement des données Case courrier YT238 2-10, Boulevard de l'Europe 78300 Poissy France</p>
--

ANNEXE 3 : FORMULAIRE DE RÉTRACTATION EN CAS DE CONCLUSION DU CONTRAT EN LIGNE

Veillez compléter et renvoyer, par email ou par courrier postal, au *Centre de Contact Client* concerné dont les coordonnées figurent en Annexe 1. B.3 du *Contrat*, le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du *Contrat*.

À l'attention du *Centre de Contact Client* concerné.

Par la présente, je notifie vouloir me rétracter du *Contrat* conclu pour la fourniture de *Services* en ce qui concerne le *Service* suivant (rayez la mention inutile):

- Navigation Connectée*
- Navigation Connectée et Services d'Alerte (ensemble), offerts conjointement*
- Services d'Alerte (comme option)*

Commandé le : ___ / ___ / _____

Nom et Prénom du Client : _____

Adresse du Client : _____

Numéro de châssis VIN (*) : - - - - - [17 positions]

Le : ___ / ___ / _____

Signature : [seulement si ce formulaire est adressé au format papier]

(*) Les informations annotées d'un astérisque sont optionnelles.